

Monsieur Stephen Kerckhove  
Délégué général  
Agir pour l'Environnement

Paris, le 13 avril 2012

Monsieur le délégué général,  
Chers membres et acteurs de l'Association Agir pour l'Environnement,

Vous m'avez interrogé sur les politiques que je souhaite mener en matière environnementale. Je vous en remercie.

J'ai bien noté votre inquiétude de voir les problématiques écologiques reléguées au second plan du fait de la crise et de la prégnance des préoccupations socioéconomiques.

Il n'est pas contestable que le terreau social soit à première vue moins favorable pour l'écologie en période de difficultés économiques. Dans le même temps, il faut prendre la mesure de cette crise, et du système dans lequel elle s'enracine : un modèle de développement incontrôlé, caractérisé par la surconsommation des ressources, la prédation de celles, naturelles, des pays du Sud, l'augmentation des inégalités sociales ou encore la spéculation sur les matières premières. Financière, économique, sociale, cette crise est aussi écologique. Bien souvent, ceux qui souffrent le plus de la précarité énergétique et sanitaire sont ceux-là même qui sont déjà précaires socialement. Les différents combats sont donc liés, et je me refuse à les opposer.

J'ajoute que le défi écologique n'aurait rien à gagner à se couper des préoccupations des plus modestes. Il nous faut donc dessiner la voie d'une transition écologique qui permette à chacun, et en particulier aux jeunes générations, de bénéficier d'une alimentation saine, d'un air de bonne qualité, de se chauffer convenablement, d'être en meilleure santé et de vivre dans de meilleures conditions. Il est également nécessaire de rappeler que soutenir les innovations vertes et les éco-industries, c'est créer des emplois pour tous.

## Energie

Toute politique énergétique est une politique de long terme qui doit protéger les générations futures d'une absence d'alternative. Loin d'être le fruit d'une

quelconque combinaison politique, mon ambition est de réussir la transition énergétique vers une société compétitive et à bas carbone, en s'attachant à conjuguer les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Après le drame de Fukushima, tandis que les réserves de pétrole s'amenuisent et que nous avons l'obligation de réduire nos émissions de gaz à effet de serre dans un contexte mondial difficile, la France doit réussir la transition énergétique. Avec lucidité et volonté. Il s'agit de sortir progressivement du « tout pétrole » pour les transports et du « tout nucléaire » pour l'électricité.

Je veux préparer cette transition autour de principes importants : l'indépendance, la sécurité, l'emploi et le pouvoir d'achat.

Depuis le choc pétrolier en 1973, la France a installé un important parc électronucléaire. Nous connaissons les atouts de cette technologie, l'excellence de notre industrie, le potentiel qu'elle représente et le savoir-faire des salariés de ce secteur. Mais ce modèle doit désormais se moderniser et s'adapter. Les centrales lancées à la fin des années 1970 atteindront le seuil des 40 ans dans les quinze prochaines années. Des investissements importants devront y être consacrés pour éventuellement les prolonger, sachant que les exigences en matière de sécurité en élèveront le coût, sans oublier la question lancinante du stockage des déchets ultimes.

Parallèlement, si nous ne faisons rien, notre retard en matière d'énergies renouvelables s'accroîtra, d'autant que la politique chaotique du gouvernement depuis cinq ans a encore aggravé notre écart de performance avec nos pays voisins, notamment l'Allemagne (370 000 emplois contre 70 000 en France dont au moins 10 000 ont déjà été détruits).

C'est pourquoi je porte, à l'occasion de l'élection présidentielle, un scénario volontariste et pragmatique. Il consiste à réduire à l'horizon 2025 la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75% à 50% et à augmenter celle des énergies renouvelables, tout en maîtrisant drastiquement notre consommation sans perte de confort ou de compétitivité.

Cette mutation prendra du temps – trois quinquennats – et supposera des étapes d'évaluation en fonction des progrès de la science et des prix relatifs de chaque source d'énergie.

L'industrie nucléaire sera à plusieurs titres sollicitée, et donc renforcée. Elle aura tout d'abord à exploiter le parc actuel tout en garantissant la sécurité absolue de chaque site de production, à être exemplaire en matière de démantèlement et à poursuivre les recherches sur les solutions de demain, tout en garantissant la sécurité absolue de chaque site de production.

Pour le prochain quinquennat, je prends quatre engagements en cohérence avec cette perspective : la plus ancienne de nos centrales – Fessenheim – sera arrêtée; le chantier de Flamanville – avec le nouveau réacteur EPR – sera conduit à son terme; le système de retraitement des déchets et la filière qui l'accompagne seront préservés; aucune autre centrale ne sera lancée durant ce mandat mais la filière nucléaire continuera d'offrir les mêmes services avec toujours plus d'exigences de sûreté, y compris à l'international.

Nous devons faire du démantèlement de la centrale de Fessenheim un chantier exemplaire. Car c'est mon ambition : faire de l'industrie nucléaire française une filière d'excellence du démantèlement, en France et dans le monde.

Par ailleurs, j'engagerai une politique cohérente de montée en puissance des énergies renouvelables.

Développer massivement les énergies renouvelables est la condition sine qua non pour équilibrer notre mix énergétique à l'horizon 2025. Le gouvernement a brutalement tiré un trait sur le Grenelle. A l'inverse, nous ré-impulserons l'effort en faveur des énergies renouvelables. Là où des emplois sont actuellement supprimés, nous relancerons la création d'emplois, notamment en restaurant la confiance des investisseurs par une régulation stable et concertée. C'est ainsi que je me suis engagé à faire de notre pays le leader européen des énergies marines. Mais toutes les énergies renouvelables doivent être développées, afin de répondre au mieux aux besoins et aux contraintes propres à chaque territoire : solaire, éolien terrestre et maritime, biomasse, énergies marines, optimisation du potentiel hydraulique... Nous encouragerons également la cogénération qui permet de produire simultanément chaleur et électricité avec de très hauts rendements.

Nous favoriserons ainsi l'émergence de filières industrielles d'excellence, innovantes, exportatrices et créatrices d'emplois, avec l'objectif de rapprocher les lieux de production des lieux de consommation. Pour ce faire, je créerai notamment un fonds vert de capital investissement au sein de la future banque publique d'investissement qui soutiendra le développement de ces filières, en rupture avec la politique menée jusqu'à ce jour, basée sur la seule aide à l'installation des équipements de production qui concentrent une faible part de la valeur ajoutée tout en aggravant la dépendance technologique de la France.

Les deux tiers de nos émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'habitat, et des transports automobiles. Consommer moins et mieux est la condition sine qua non de la transition énergétique. Il s'agira d'en finir avec les gaspillages énergétiques qui pèsent sur notre économie, notre balance commerciale, le pouvoir d'achat, et notre bilan carbone. Et d'optimiser les consommations afin de réduire nos besoins en volume, sans perte de confort ou de compétitivité.

La priorité sera d'agir sur le bâti, qui absorbe près de 40% de la consommation d'énergie. Je propose la rénovation thermique de 600 000 logements par an en commençant par les plus énergivores, et la construction de 400 000 logements à basse consommation. La rénovation thermique permettra de réduire directement nos émissions de gaz à effet de serre. Elle aura, en outre, l'avantage de préserver le pouvoir d'achat des Français et d'offrir un gisement d'emplois non délocalisables considérable: plus de 150 000 d'ici à 2020.

D'autres actions importantes viendront compléter le dispositif d'amélioration de notre efficacité énergétique: diminution des pertes en ligne, stockage de l'électricité notamment par l'utilisation des batteries des véhicules électriques et le développement des réseaux intelligents.

J'ai évoqué le nécessaire effort d'isolation. Je souhaite également que soit mise en place une tarification progressive des usages de biens essentiels tels que l'eau, l'électricité ou le gaz, afin de réellement diminuer la facture énergétique des Français. Cette tarification reposerait sur un forfait individualisé - inférieur aux tarifs actuels, et renforcé pour les 4 millions de foyers les plus précaires - pour la consommation essentielle et sur une augmentation graduelle du prix pour les consommations de « confort ». Nous permettrons ainsi la protection des moins aisés et favoriserons les comportements écologiquement responsables.

Je souhaite que ce principe de bouclier énergétique soit également porté au niveau européen.

De même, je propose la mise en place d'une contribution climat énergie aux frontières de l'Europe. Celle-ci devra permettre de favoriser les produits éco-compatibles et de défendre nos emplois contre le dumping environnemental.

Nous devons également adapter nos modes de penser l'intervention de l'Etat pour relever le défi écologique. C'est notamment le cas en matière de fiscalité. J'ai, comme vous le savez, proposé d'engager une réforme fiscale de grande ampleur, afin d'adapter notre mode d'imposition pour qu'il soit plus juste. Cette réforme intégrera bien évidemment la dimension environnementale afin d'inciter les citoyens et les entreprises à adopter un comportement en accord avec les enjeux du développement durable. Un examen systématique des niches fiscales défavorables à l'environnement sera notamment réalisé. J'ajoute que, dans le cadre d'une réforme future du financement de notre protection sociale, je souhaite que soit étudiée la possibilité de mettre à contribution la fiscalité écologique. Ce serait un autre exemple de synergie economico-environnementale.

Nous devons enfin engager l'Etat dans une action forte en faveur de notre environnement. C'est ainsi que je me suis prononcé pour que l'Europe porte son

objectif de réduction des gaz à effet de serre à 30% en 2020. Cela passe par la politique industrielle évoquée dans le secteur de l'énergie, qui pourra notamment être soutenue au niveau de l'eurozone par des émissions « d'obligations de projets ».

Il nous faut enfin réaliser des actions au niveau international car ce sont là aussi les populations les plus fragiles qui subissent les premières les impacts du changement climatique : l'ONU a ainsi décidé de proclamer 2012 « Année internationale de l'énergie durable pour tous », afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique et de réduire les inégalités face à l'accès à l'énergie.

J'entends prolonger cette initiative et lui donner corps en proposant la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement. Elle devra notamment se pencher, en lien avec l'OMC, sur les conséquences sociales et environnementales que certaines importations génèrent dans des pays producteurs aux moindres protections sanitaires (par exemple dans le secteur stratégique des terres rares, que nous importons massivement).

## Transports

Il s'agira également d'agir sur le secteur des transports. Le recours massif aux transports collectifs et propres doit être encouragé, ainsi que les modes de déplacements doux, tels que la marche et le vélo en ville. Parallèlement, la réduction de l'impact environnemental des transports automobiles est impérative. Je pense aux nouvelles motorisations, mais aussi au développement des carburants alternatifs aux hydrocarbures conventionnels, comme le biogaz.

Faute d'avoir consacré les investissements suffisants à leur modernisation, les réseaux autoroutiers existants ne sont plus en état d'absorber la croissance du trafic. La qualité du service se dégrade rapidement et la situation s'avère, à certains endroits, critique. La priorité sera donc de remettre à niveau et de moderniser le réseau existant, qu'il soit ferroviaire, fluvial, maritime ou routier.

En matière d'infrastructures nouvelles, le candidat sortant a promis ces cinq dernières années un grand nombre de projets qui restent, à ce jour, sans solution de financement. Le SNIT affiche en effet 245 Mds€ de dépenses soit, pour la seule part de l'État, 45 années du budget de l'AFITF. Il nous faut préparer l'avenir en identifiant les projets de nouvelles infrastructures qui devront être engagés dans les prochaines années. Je souhaite, pour ma part, mettre l'accent sur les projets à fort impact socio-économique et environnemental contribuant à l'irrigation des territoires. Les infrastructures ferroviaires, maritimes et fluviales devront à ce titre être examinées avec attention.

Le fret est, à mes yeux, d'une importance centrale, porteur d'enjeux fondamentaux pour notre pays, sociétaux, mais aussi économiques et écologiques. De reculs en abandons, le Grenelle de l'Environnement, pourtant adopté à l'unanimité par la Représentation nationale pour son premier volet, s'est soldé par une occasion manquée en la matière. Alors que celui-ci avait placé comme objectif de faire évoluer la part modale du non routier à 25%, celle-ci ne cesse de diminuer. Les mesures décidées ces derniers mois par le candidat sortant renforcent la compétitivité de la route par rapport aux autres modes de transport. Je suis pleinement conscient de la nécessité de remettre les politiques publiques de transport au cœur des problématiques de développement durable.

Je souhaite tout particulièrement agir de manière urgente sur le fret ferroviaire, parce qu'il connaît de grandes difficultés, mais aussi parce qu'il est le moyen de transport le mieux à même de répondre aux enjeux environnementaux et aux objectifs de report modal. Bien qu'inscrit dans le Grenelle de l'Environnement et devant faire l'objet d'une attention et d'un soutien particulier des pouvoirs publics, le fret ferroviaire a vu sa part modale s'effondrer au cours des cinq dernières années pour passer de 15% à 9% aujourd'hui. Le transport routier représente désormais 83,4 % du transport de marchandises. Cela passera par une nécessaire modernisation, en investissant dans l'infrastructure et les matériels, et, d'autre part, par la mise en place d'un environnement réglementaire, tarifaire et fiscal favorable. La fiscalité écologique en sera l'un des instruments.

Pour les poids lourds, nombreux à transiter sur notre territoire, je soutiens les avancées obtenues à l'occasion de la directive européenne sur le principe du « pollueur-payeur », avec la prise en compte des « externalités négatives » (pollutions atmosphériques et nuisances sonores notamment) dans la tarification du coût d'usage des infrastructures. S'il faut aller plus loin pour accélérer la transition vers des véhicules plus écologiques, l'introduction d'une redevance additionnelle pour coûts externes devra être envisagée.

Je suis également plus que favorable au maintien de l'activité wagon isolé par la SNCF, qui est une nécessité vitale pour tout un pan de notre industrie. Cette activité aura perdu près de 350.000 wagons et ce recul aura mis sur nos routes environ 600.000 camions supplémentaires. Nous devons stopper l'hémorragie, en nous appuyant sur les synergies européennes comme l'alliance «X-Rail», qui réunit sept opérateurs de fret européens pour promouvoir le wagon isolé à travers la mise en place d'un véritable réseau continental du wagon isolé, la définition de standards de qualité (délais d'acheminement) et un système commun d'information.

Prenant note de votre opposition sur le projet de l'aéroport de Notre Dame des Landes, que j'ai approuvé, j'ai demandé à M. Roland Ries, responsable du pôle

Transport et Mobilité pour ma campagne à l'élection présidentielle, de recevoir une délégation de votre collectif le 4 avril dernier à Rennes.

Depuis le 11 avril dernier, MM. Marcel Thébault et Michel Tarin, ont entamé une grève de la faim. Rejoints par quelques autres depuis, leur action témoigne de leur détresse et je suis extrêmement préoccupé par le sort de ces citoyens qui défendent leur cause au péril de leur vie. Je souhaite que cesse cette grève de la faim dans les plus brefs délais avant qu'un drame ne se produise.

Les collectivités locales concernées par le projet d'aéroport, déjà en phase opérationnelle aujourd'hui, sont aussi très préoccupées par la situation créée par cette action, qui pourrait avoir de graves conséquences médicales. Je sais que les élus locaux travaillent d'arrache-pied, depuis plusieurs années déjà, pour que le transfert de l'aéroport se déroule au mieux et constitue non seulement un atout pour le Grand Ouest dans la compétition mondiale, mais aussi une chance pour son territoire d'accueil dans cette belle région qui est la vôtre. Ils vous ont, je crois, renouvelé récemment leurs engagements en ce sens par écrit, en vous détaillant l'ensemble des actions conduites à leur initiative.

Les élus locaux ont ma confiance, et je les solliciterai pour qu'ils veillent, lorsque cela leur incombe, à trouver des solutions constructives et responsables, dans le souci de l'intérêt général et de chaque citoyen. J'en ferai de même pour les services de l'Etat si les électeurs me portent à la Présidence de la république le 6 mai prochain.

Concernant la question de la vitesse, de nombreuses mesures ont été mises en place. Néanmoins, des progrès restent encore à faire. Les limitations de vitesse doivent, à mon sens, être adaptées au plus près du terrain, en fonction de sa dangerosité, de façon à ce qu'elles ne se fassent pas en dépit du bon sens.

Le risque d'accident étant 5 à 6 fois plus élevé sur les réseaux national et départemental, il nous semble nécessaire de travailler en priorité sur les routes où le risque est le plus élevé, c'est-à-dire sur les réseaux secondaires. Nous multiplierons également, en relation avec les Autorités locales et en particulier les Conseils généraux et les Préfets, les adaptations ponctuelles de vitesse en fonction des différentes portions du réseau. La priorité aujourd'hui n'est pas de faire une baisse généralisée des limitations de vitesse, mais de les adapter en fonction de leur dangerosité et surtout de les faire appliquer. Il nous faut également supprimer les failles des dispositifs permettant à certains d'échapper aux décisions de justice quand d'autres ont le sentiment d'être seuls à payer. Il faut que notre système de sanction soit ferme et équitable. Je prendrai des mesures de nature à supprimer ces passe-droits.

## Fiscalité

Nous faisons face à une situation budgétaire très tendue. Le déficit et la dette ont atteint des niveaux historiques après un quinquennat marqué par des mesures totalement injustes et qui n'ont fait qu'accroître l'endettement de notre pays. Je l'ai dit, les niches fiscales feront l'objet d'un réexamen complet dès le début du quinquennat, au vu de leur impact sur l'environnement. Je reviendrai sur l'augmentation de la TVA prévue au 1er octobre prochain. Enfin, dans le cadre du grand débat démocratique sur la transition énergétique que je me suis engagé à mener dès 2012, l'ensemble des sujets seront abordés sans exclusive afin d'assurer le succès de la transition et la mobilisation des acteurs, dont celui de la fiscalité.

## Agriculture

J'ai pris, dans le cadre de mon programme présidentiel, l'engagement d'encourager la promotion de nouveaux modèles de production et en particulier de l'agriculture biologique. Je veux promouvoir des agricultures de production diversifiées, durables et performantes. Cela suppose d'encourager à la fois une agriculture de production, qui permettra de nourrir 9 milliards d'individus en 2050, mais également de soutenir la diversité des agricultures, à commencer par celles engagées dans des signes officiels de qualité, notamment l'agriculture biologique. Plusieurs mesures et orientations devront être prises à cette fin : renforcer dans la restauration collective l'approvisionnement en produits locaux et régionaux provenant de circuits-courts et en produits issus de l'agriculture biologique ; utiliser les incitations fiscales pour atteindre un objectif qui doit être fixé de manière ambitieuse ; conforter l'ancrage des productions agricoles dans les territoires, en s'appuyant notamment sur une réforme de la gestion du foncier.

Le soutien aux agrocarburants de première génération a permis à la France d'expérimenter de nouvelles filières et d'ouvrir aux productions agricoles de nouveaux marchés à l'instar des développements réalisés au Brésil, aux Etats-Unis ou en Allemagne. Mais il faut être très clair quant au potentiel supplémentaire de développement des productions agricoles primaires comme agrocarburants. Nous ne pouvons pas expliquer qu'il y a un enjeu de sécurité alimentaire pour la population mondiale, que les cours des matières premières agricoles subissent des évolutions incontrôlées et proposer de développer davantage des productions dont la vocation n'est pas alimentaire et qui accroissent les phénomènes de volatilité des prix. C'est là un enjeu majeur. Notre objectif est de nourrir 9 milliards d'humains en 2050.

Il faut donc miser sur les agro-carburants de seconde génération, qui valoriseront la ligno-cellulose issue du bois et des sous-produits agricoles pour aller plus loin en termes de production de carburants renouvelables.



L'eau est un bien précieux, dont la ressource va vraisemblablement se réduire ces prochaines années du fait du changement climatique, induisant une tension plus forte sur les usages domestiques, industriels et agricoles. Les acteurs économiques doivent s'y préparer pour garantir leur compétitivité économique à moyen terme. La puissance publique se doit d'accompagner cette transition en montrant la cible, de manière progressive et encore une fois pragmatique en utilisant les outils appropriés.

### **Santé environnementale**

Un principe guidera mon action en la matière : il faut tout faire pour limiter l'exposition aux ondes électromagnétiques en tous lieux. La sobriété s'impose au nom du principe de précaution. Il ne s'agit pas de stigmatiser qui que ce soit, mais chaque fois que l'on peut faire aussi bien en qualité de service proposé avec un minimum d'exposition aux ondes, il faut le faire. Je compte faire respecter ce principe de précaution prévu à l'article 5 de la Charte de l'environnement intégré dans notre Constitution en 2005.

J'attache également la plus haute importance à l'information et à la transparence pour parvenir à la prise de décisions. Ces principes passent par une démarche de concertation qui ne doit pas retarder de strictes recommandations, mais surtout la mise en place de mesures et d'informations en direction de tous les publics concernés.

Localement, il faudra rendre la concertation obligatoire avec les acteurs de la société civile et les citoyens (riverains, locataires, travailleurs...). C'est d'ailleurs ce que les députés socialistes avaient réussi à faire intégrer dans le projet de loi relatif à la consommation que le gouvernement a abandonné avant son adoption définitive, avec la généralisation d'instances de concertation départementales visant à améliorer sensiblement la concertation locale autour des projets d'implantation d'antennes relais. Je reprendrai cette idée.

Plus généralement, avant de décider de mesures impératives et d'interdiction concernant l'implantation d'antennes autour des établissements sensibles, le développement du réseau wifi, ou l'usage des téléphones portables, je compte poursuivre le travail en cours initié par le comité opérationnel sur la diminution de l'exposition aux ondes électromagnétiques émises par les antennes relais de téléphonie mobile et valoriser les résultats de l'expérimentation menée par les villes pilotes. Quoi qu'il en soit, l'échec de la concurrence par les réseaux nécessite d'ores et déjà de mener une réflexion sur la mutualisation des infrastructures.

De même, en application du principe de précaution, je ne remettrai pas en cause la loi dite Grenelle 2 qui a préconisé d'interdire l'usage des téléphones portables dans les écoles et les collèges. Cette même loi interdit l'utilisation et la

commercialisation des appareils sans fil pour tous les enfants de moins de six ans. Cette mesure, de bon sens, devra être appliquée.

Sur le sujet de la politique des déchets, il nous faudra bien entendu agir sur la durée de vie des produits. Tout en soutenant des modes de consommation responsable, c'est sur cette donnée intrinsèque que nous devons travailler. Plusieurs pistes existent, qui devront être étudiées au regard de leur intérêt environnemental mais également – pour certaines – en prenant garde à leurs éventuelles répercussions sur le pouvoir d'achat :

- le soutien aux filières industrielles de réparation, en relation avec les fabricants, afin de mutualiser et faire baisser les coûts de réparation et faciliter la formation de réparateurs ;
- la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) : à l'instar de la contribution textile et du mobilier, l'éco-contribution pourrait être étendue à d'autres produits. Une partie de son produit serait alors reversée aux opérateurs, avec une priorité pour l'économie sociale, pour pérenniser et développer les filières de tri, de recyclage et de revalorisation ;
- le développement de la consigne ;
- la lutte contre l'obsolescence programmée des produits par l'instauration progressive d'une garantie longue de 5 ans, puis de 10 ans pour les biens de consommation durables et la modulation de l'écotaxe selon la durée de vie garantie du produit ;
- l'obligation d'intégration de normes sociales et environnementales dans les critères de réponse aux appels d'offre publics : je propose de réserver une part de ces marchés publics aux entreprises de l'Economie sociale et solidaire ;
- le soutien au développement des compétences et des métiers du recyclage, et la reconnaissance de ces activités.

## **Nature et paysage**

Une grande loi d'orientation en faveur de la biodiversité, portée par les territoires, sera discutée au Parlement. Diverses campagnes de sensibilisation et d'information seront lancées afin de mobiliser l'ensemble des acteurs et les encourager à agir pour la préservation de ce bien commun dont l'humanité – et donc chacun de nous – dépend. De nouveaux outils économiques, réglementaires et financiers seront définis de sorte à assurer l'efficacité et la pérennité d'un politique transversale et ambitieuse pour la biodiversité.

## **Gaz de schistes**

La fracturation hydraulique n'a pour l'heure pas fait la démonstration de son innocuité pour l'environnement et peut poser des problèmes de pollution et de gestion de la ressource en eau, dans des régions régulièrement frappées par la sécheresse. En l'état, et quelle que soit la méthode d'extraction, je suis pour

l'interdiction claire et nette de l'exploitation des gaz et huiles de schistes. L'enjeu écologique est trop important. Je maintiendrai donc et renforcerai, si nécessaire, la loi du 13 juillet 2011 qui interdit en France l'usage de la fracturation hydraulique.

En espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez croire, Monsieur, chers membres et acteurs de l'Association Agir pour l'Environnement, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François Hollande